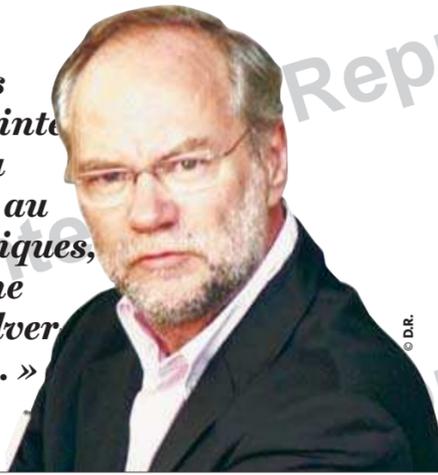


Les protestations des grandes consciences apparaissent maintenant pour ce qu'elles sont : au mieux des envolées ridicules, au pire des constructions rhétoriques, instrumentalisant le cas d'une jeune fille pour nuire à un adversaire politique, Manuel Valls. »

LAURENT JOFFRIN, DIRECTEUR DU « NOUVEL OBS ».



Michel Henrion Blogueur et observateur politique



Les inspecteurs de l'ONU à la recherche de l'usine de Père Fouettard (Zwarte Piet).

✉ **c'est vous qui le dites**

L'ONU et le Père Fouettard L'inanité de l'ONU peut désormais s'évaluer à la vacuité des sujets dont le « machin » se saisit. Il sera plus simple en effet d'exécuter, céans, le Père Fouettard, que de mettre fin aux endémies des pays pauvres et à la guerre en Syrie. (...) Je proposerais que les dossiers de Tintin au Congo et de Banania soient joints de manière à avoir toutes les chances de faire durer l'instruction à la hauteur de la gravité du sujet. Car si le racisme est un sujet - et quel sujet ! -, il n'est pas acquis que sa traduction la plus tangible ou la plus terrible passe par cette fête enfantine qu'est la Saint-Nicolas. COMI SUR LESOIR.BE



D'autres opinions sur www.lesoir.be/polemiques

la carte blanche

Ilke Adam (VUB); Rik Coolsaet (UGent); Sarah Demart (ULg); Nadia Fadil (KU Leuven); Eric Florence (ULg); François Gemenne (ULg); Sonia Gsir (ULg); Dirk Jacobs (ULB); Jean-Michel Laffleur (ULg); Marco Martiniello (ULg); Jacinthe Mazzocchetti (UCL); Andrea Rea (ULB); Marc Swyngedouw (KU Leuven); Christiane Timmerman (Univ. Antwerpen).

Politique commune des migrations: une urgence absolue

L'Union européenne semble résolue à renforcer l'orientation sécuritaire de sa politique d'immigration. Le système tel qu'il fonctionne actuellement produit de la clandestinité et nourrit les marchés de main-d'œuvre au noir, mais il n'empêchera pas les migrations futures, dans des conditions chaque jour plus inhumaines.

La tragédie survenue au large des côtes de Lampedusa - plus de 300 morts - le 3 octobre dernier doit susciter un vaste débat au sein des Etats européens et parmi les instances européennes au sujet des orientations en matière de politique européenne d'immigration. La première réaction, exprimée par l'intermédiaire de la Commissaire en charge des affaires intérieures, Cecilia Malmström, a consisté en un appel pour une « opération de prévention et de sauvetage » devant passer par Frontex (l'agence européenne pour la gestion de la coopération aux frontières extérieures des

moins 20.000 personnes ayant perdu la vie dans la Méditerranée depuis 1993 en tentant de gagner l'Europe selon des estimations de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

Or, ces vies humaines perdues sont en partie le résultat de l'absence d'harmonisation des politiques des différents Etats européens en matière d'immigration et d'asile combiné à la surenchère sécuritaire en matière de surveillance des frontières extérieures de l'Union européenne. Nous sommes en effet face à une question européenne et globale qui révèle l'inadéquation de la politique migratoire européenne. Mais une politique commune nécessite avant tout un changement d'attitude de nos gouvernements nationaux. Tant que ceux-ci continueront de renâcler à réellement léguer leurs prérogatives nationales dans ce domaine, toute politique européenne commune des migrations restera inefficace.

Nous savons qu'une des raisons fréquemment avancées

C'est le maintien du statu quo qui est inacceptable et constitue à terme un réel péril pour l'Europe

Etats-membres de l'Union européenne). Le 10 octobre dernier, le Parlement européen approuvait la mise en place dès décembre de cette année du programme de surveillance des frontières de la Méditerranée Eurosur, doté de 244 millions d'euros à l'horizon 2020.

Il semble donc que dans l'urgence, et alors que se profile le Conseil européen des 24 et 25 octobre prochains au cours duquel la question sera évoquée, l'Union européenne persiste et envisage même de renforcer l'orientation résolument sécuritaire de sa politique d'immigration. Or, les morts de Lampedusa, de même que celles survenues à proximité des côtes maltaises le 11 octobre dernier, alourdissent un bilan déjà extrêmement lourd d'au

pour justifier cet immobilisme dans le chef des Etats est que tout changement dans le domaine de la politique d'immigration, tout signal lancé à l'opinion publique qui s'écarterait un tant soit peu de la sacro-sainte logique de renforcement du contrôle aurait des conséquences jugées périlleuses dans un contexte de crise économique et de montée des populismes et de l'extrême droite. Il nous semble au contraire de plus en plus évident que c'est le maintien du statu quo qui est inacceptable et constitue à terme un réel péril pour l'Europe. Le système tel qu'il fonctionne actuellement produit de la clandestinité et nourrit les marchés de main-d'œuvre au noir. La littérature scientifique relative aux dépenses en matière de contrôles à



Des embarcations toujours plus bondées de migrants fuyant guerres et misère continuent d'affluer au large des côtes de l'Europe. Si aucune politique migratoire commune n'est mise en place, des tragédies comme celle de Lampedusa continueront de se reproduire. © EPA

la frontière américano-mexicaine montre combien ces dépenses sont contre-productives.

Par ailleurs, nul n'est sans savoir et en particulier les autorités politiques qu'en Europe des secteurs comme l'horticulture, la construction et la domesticité ne fonctionneraient pas sans travailleurs migrants peu qualifiés et très souvent embauchés de manière irrégulière. Il y a sur ce plan un manque flagrant de volonté politique des Etats nationaux d'affronter sans faux-fuyant la question de l'immigration de travail dans sa globalité.

Il est impératif de repenser et d'élargir de façon concertée au niveau européen les possibilités légales d'immigration vers l'Europe, ceci dans un contexte où les forces économiques et politiques alimentant la pression migratoire ne diminueront pas sur le moyen terme.

Une telle mesure pourrait affaiblir le poids de l'industrie de la migration (passeurs, vendeurs de faux papiers, employeurs peu scrupuleux, etc.) et diminuer le nombre de personnes y ayant recours en empruntant des itinéraires éminemment dangereux.

Il est plus que jamais urgent de mettre la question d'une politique globale et intégrée de l'immigration vers l'Europe à l'agenda politique européen et de dépasser la seule logique de renforcement des contrôles aux frontières. Il en va de la nature même et du type de société que nous souhaitons pour l'Europe. Eriger des murs toujours plus élevés et mobiliser un arsenal technologique de plus en plus perfectionné et extrêmement coûteux comme le préconise le programme Eurosur (contrôles satellitaires, utilisation de

drones, etc.) n'empêchera pas les migrations futures, mais les rendra probablement plus longues et peut-être plus mortifères encore pour les migrants.

Car si les dispositifs prévus par ce programme s'avèrent toujours inefficaces, jusqu'où sommes-nous prêts à aller dans cette escalade de la surveillance sans que cela ne mette à mal les valeurs fondatrices et l'identité même de l'Europe ? ■

► P. 14: PAS DE DÉCISIONS ATTENDUES AU SOMMET EUROPÉEN

tion insidieuse, c'est-à-dire une désindexation et un plafonnement des pensions, comme la France les applique silencieusement. Un système hybride de pension, tel qu'imaginé en Suède, qui conjugue des cotisations personnelles (selon un système de capitalisation) à une pension légale quasiment forfaitaire, est peut-être une piste intéressante. Mais il est évident qu'il faut plusieurs décennies afin que ce type de financement atteigne son rythme de croisière, puisqu'il faut assurer le financement de sa propre pension tout en finançant celle des inactifs, de plus en plus nombreux.

Par ailleurs, au contraire d'un système hybride de répartition et de capitalisation, la répartition pure n'entraîne-t-elle pas, à la marge, une éventuelle déresponsabilisation individuelle et un effet d'aubaine qui conduit à se placer, dès que possible, dans le rang des bénéficiaires des pensions plutôt que de continuer - si c'est possible - à travailler. Je suis conscient que cet argument suppose qu'il y ait du travail pour tous, ce qui n'est pas le cas dans un monde en bascule technologique.

Enfin, on peut s'interroger sur le principe des pensions par répartition, sans pour autant mettre en cause l'indispensable

nécessité d'une solidarité sociale. En effet, un des axiomes du système de pension par répartition est la redevance payée par les actifs pour l'usage du capital humain dont ils sont porteurs et dans lequel les aînés ont investi. Ce postulat était totalement correct dans un monde industriel, linéaire et prévisible, mais l'est moins lorsque les mutations technologiques sont importées plutôt que créées localement. Internet est un vecteur de croissance plus fondamental que le transfert des connaissances locales. En d'autres termes, l'argument de la dette sociale à honorer me semble reposer sur des hy-

pothèses différentes lorsqu'une économie retire 70 % de sa richesse du secteur tertiaire et que des discontinuités technologiques engendrent des ruptures importantes dans les modes de travail.

En conclusion, le débat des pensions est vaste et complexe,

La factualité des chiffres ne peut pas être escamotée au motif qu'ils seraient alarmistes

car il conjugue des orientations politiques et morales avec des contraintes budgétaires. Il englobe des aspects de sécurité sociale, mais aussi des paramètres fiscaux. Il interpelle aussi les assureurs privés.

Une chose est certaine : au-delà des chiffres et hypothèses, il faut dérouler l'équation des pensions légales de manière transparente, calme et structurée. Ce débat exigera son intégration dans la problématique plus large de la sécurité sociale et du financement des deuxième

et troisième piliers, voire de la couverture et de la fiscalité des couvertures en matière d'hospitalisation et d'assistance aux personnes âgées. En effet, le coût du vieillissement de la population intègre aussi le finan-

cement des soins de santé, dont on sait qu'ils sont concentrés sur les dernières années de vie.

Finalement, la véritable question est de savoir pourquoi la résolution de ce problème a été systématiquement repoussée, alors que les paramètres démographiques sont relativement prévisibles. La légèreté de certains économistes les conduit à réfuter la lucidité des chiffres au motif que cela laisserait présumer le non-paiement des pensions alors que - je le répète - ces dernières seront acquittées. Ces réactions me font penser à Gribouille, le héros de George Sand, qui se jetait dans l'étang pour échapper à la pluie. ■